
Le Comité National

Dakar, le 01^{er} Octobre 2019

Procès-Verbal de la Réunion N°5 du CN-ITIE

Activité : Réunion extraordinaire	Lieu : Siège du CN-ITIE
Les membres du Comité national de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives du Sénégal (CN-ITIE/Sénégal) se sont réunis en réunion extraordinaire, le lundi 01 Octobre 2019, à partir de 10h30mn, au siège du Comité national ITIE. L'ordre du jour proposé est le suivant 1. Présentation du Rapport d'Etape du 3^{ème} Trimestre (Juillet, Aout, Septembre 2019) 2. Etat de la production du Rapport ITIE 2018 ✓ Présentation de la version finale du Rapport de cadrage 2018 ✓ Présentation du calendrier de travail de l'Administrateur Indépendant 3. Point sur l'état d'exécution du Plan Stratégique par la Commission Renforcement de Capacités (CRC) 4. Présentation du Plan de Communication du CN-ITIE par la Commission Communication (CC) 5. Informations 6. Divers	
Date : 01-10-2019	Début : 10 h 00 mn
Fin : 13 h 30mn	
Participants	Voir Feuille de Présence
Points discutés	L'ordre du jour proposé a été adopté par les membres du Groupe Multipartite sans amendement. Ils ont également adopté le procès-verbal de la réunion ordinaire du Comité national ITIE en date du 1^{er} Juillet 2019, sous réserve de la prise en compte des commentaires qui seront faits dans un délai de 48H00. I/ Présentation du Rapport d'Etape du 3^{ème} Trimestre (Juillet, Aout, Septembre 2019) ✓ Le Secrétaire permanent (SP) a présenté le Rapport d'étape du 3^{ème} Trimestre (Juillet, Août, Septembre 2019) du Comité National ITIE du Sénégal. Dans sa présentation, le SP est largement revenu sur les différentes rencontres et visites de courtoisie de la Présidente du CN-ITIE et des membres du Secrétariat Technique aux parties prenantes notamment les Ministres de la Justice, des finances, de l'économie, des mines, et du pétrole et des énergies.

- ✓ Le Secrétaire permanent a également fait le point sur l'état d'Exécution du Plan d'Action 2019, les travaux relatifs à la production du Rapport de conciliation ITIE portant sur l'année fiscale 2018, le partenariat avec les PTF, les travaux des commissions, et le renforcement de capacités des agents du ST-ITIE. La question de l'administration et des Finances du CN-ITIE et les perspectives ont également été évoquées.
- ✓ Le rapport d'étape du 3^{ème} Trimestre, qui a été envoyé aux membres du CN-ITIE, donne un aperçu des activités menées par les agents du Secrétariat Technique pour le compte du Comité National au cours des **trois (03)** mois que couvre ledit rapport. Selon le Secrétaire permanent, il y a eu des avancées significatives notamment en matière de sensibilisation et d'implication des acteurs et des institutions. Le prochain rapport sera consacré aux activités menées au cours du dernier trimestre de l'année (Octobre, Novembre et Décembre 2019).

II/ Etat de la production du Rapport ITIE 2018

- ✓ Le Secrétaire Permanent Adjoint a fait le point sur l'état d'avancement de la production du Rapport de conciliation ITIE portant sur l'année fiscale 2018. Il a indiqué aux membres du Groupe multipartite, qu'en l'état actuel, toutes les déclarations ont été reçues sauf celle d'**Oranto Petroleum** qui avait promis d'envoyer les formulaires depuis le lundi 09 septembre. Concernant les déclarations, **quinze (15)** entreprises retenues dans le périmètre ont procédé à la certification des formulaires par un auditeur externe.
- ✓ Pour le secteur des hydrocarbures, le SPA précise que les compagnies Capricorn, Kosmos Energy, British Petroleum n'ont pas encore certifié leurs déclarations. Le cas Oranto Petroleum sera suivi de près avec la Direction des Hydrocarbures.
- ✓ Le SPA a jugé nécessaire de relever les efforts supplémentaires à consentir pour la documentation relative au contenu local (Exigence 6.3) mais aussi et surtout au suivi et à la gestion environnementale des opérations extractives, conformément à l'exigence 6.4.
- ✓ Avant d'inviter l'administrateur indépendant à présenter le calendrier prévisionnel aux membres du CN-ITIE, le SPA a annoncé que le **Rapport ITIE 2018 sera normalement disponible début Décembre 2019.**
- ✓ Le calendrier prévisionnel se présente comme suit :

Calendrier prévisionnel

N°	Phase	Date	Semaine commençant le
Phase I: Rapprochement initial			
1	Examen et compilation des données	Semaines 1 - 2	30/09 et 07/10
2	Rapprochement initial et identification des écarts significatifs	Semaines 2 - 3	07/10 et 14/10
Phase II: Enquête sur les écarts et projet de rapport ITIE			
3	Investigation et ajustement des écarts	Semaines 3 - 4	14/10 et 21/10
4	Réunion de clôture	Semaine 4	21/10
5	Préparation et soumission du projet de rapport ITIE 2018	Semaine 5 - 6	28/10 et 04/11
6	Présentation du projet de rapport auprès du Comité National	Semaine 7	11/11
Phase III: Finalisation et reporting			
7	Réception des commentaires écrits du CN sur le projet de rapport	Semaine 8	18/11
8	Finalisation et transmission du rapport final et des données résumées	Semaine 9	25/11

Echanges et discussions

Les membres du Groupe Multipartite se sont réjouis du niveau d'exécution des activités et de l'état de la gouvernance interne de l'ITIE. Au titre des discussions autour du Rapport d'Etape du 3^{ème} Trimestre (Juillet, Aout, Septembre 2019) et de l'état de la production du Rapport ITIE 2018. Les points suivants peuvent être retenus :

- ✓ Présenter dans le Rapport d'étape du 3^{ème} Trimestre, en indiquant les activités prévues (sous forme de tableau), celles réalisées, et celles qui ne l'ont pas été. Cela permettra de mesurer le niveau d'exécution du plan de travail.
- ✓ Redynamiser la lettre d'information « *Le Point* » pour partager les informations relatives aux activités du Comité National ITIE et des autres partenaires.
- ✓ Aviser à temps les membres du CN-ITIE pour leur permettre de prendre part aux rencontres, et autres visites de courtoisie rendues aux parties prenantes par la Présidente du CN-ITIE.
- ✓ Mener une réflexion approfondie sur la question des impacts environnementaux des activités extractives, conformément à l'exigence 6.4 de la Norme ITIE 2019.
- ✓ Formuler des recommandations sensibles à la préservation de l'environnement. A ce titre, la Présidente du Comité national ITIE informe qu'une visite est prévue avec le Ministre de l'environnement et du développement durable pour réfléchir sur des activités communes pour la préservation de l'environnement.
- ✓ Aller au-delà de la publication des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) en évaluant à travers une étude globale, l'état de la mise en œuvre des PGES au Sénégal.
- ✓ Amener les entreprises minières, pétrolières et gazières à publier les informations relatives aux pratiques visant à atténuer les gaz à effet de serre. L'ITIE est invitée à prendre en compte et/ou s'adapter aux initiatives visant à réduire les effets du changement climatique.
- ✓ Disponibilité du Ministère du pétrole et des Energies à accompagner le Comité National ITIE dans le processus de collecte des déclarations certifiées des compagnies pétrolières et gazières. La Directrice des Hydrocarbures a tenu à rappeler que le respect des exigences et principes de l'ITIE est une obligation pour toute compagnie en activité au Sénégal conformément au Code Pétrolier de 2019.
- ✓ Organiser périodiquement des rencontres avec les autres partenaires techniques et financiers du Sénégal notamment l'USAID, l'UE et le PNUD, qui s'intéressent de plus en plus au secteur extractif.
- ✓ La nécessité de procéder au plus vite, à l'opérationnalisation effective du fonds de péréquation et d'appui aux collectivités locales et du fonds d'appui au développement local.
- ✓ Organiser une réunion extraordinaire du Groupe multipartite avant la

publication du Rapport de conciliation ITIE 2018.

- ✓ Encadrer la publication dudit Rapport par une forte communication. Cette publication servira de prétexte pour démarrer officiellement la mise en œuvre du plan de communication validé par le Comité national ITIE. La Présidente du Comité national ITIE a invité tous les membres du CN-ITIE à prendre les dispositions nécessaires pour participer activement aux activités de communication et de dissémination des conclusions du Rapport ITIE. Ce, d'autant plus, que cette année, il est prévu d'organiser des « Semaines de l'ITIE » dans les diverses régions qui seront ciblées.
- ✓ Prendre en compte les dates des fêtes religieuses notamment le grand Magal de Touba (**17 Octobre**) et le Gamou de Tivavouane (**08 Novembre**) dans la planification des activités du Comité National et la mission de l'Administrateur indépendant.

III. Point sur l'état d'exécution du Plan Stratégique par la Commission Renforcement de Capacités (CRC)

La Présidente de la Commission Renforcement des capacités du Comité national ITIE a tenu à rappeler que le plan stratégique de l'ITIE s'inscrit dans une vision à long terme avec la volonté d'œuvrer pour la transparence visant à aboutir à des réformes structurantes dans les industries extractives. La présentation a permis aux membres du CN-ITIE de voir les performances réalisées par le Comité national ITIE et de se familiariser d'avantage avec les 05 axes stratégiques à dérouler entre 2017 – 2021.

- ✓ La Présidente de la commission de rappeler que l'objectif stratégique 1 du Comité national ITIE est relatif à l'amélioration du cadre juridique et réglementaire du secteur extractif. Car poursuit-elle, pour une mise en œuvre optimale de la norme ITIE au Sénégal, l'environnement juridique et réglementaire devait être favorable aux exigences de transparence et de bonne gouvernance.
- ✓ L'objectif stratégique 2 pour sa part porte sur l'institutionnalisation de l'accès à l'information à travers la mise en place d'un système d'information et de base de données fiables, permettant aux parties prenantes d'être mieux informées sur les titulaires des permis, les substances exploitées, les volumes de production, les revenus du transport, etc.
- ✓ L'objectif stratégique 3 concerne le renforcement des capacités des acteurs pour relever le niveau de compréhension et de connaissance du secteur extractif. En outre, dans le secteur pétrolier, le Comité national devait œuvrer pour la mise en place d'un système de cadastre et la publication régulière d'information sur le site internet des Administrations.
- ✓ L'objectif stratégique 4, relatif à la coordination, la concertation et le suivi, permet de promouvoir l'implication de toutes les parties prenantes favorise la coordination, facilite la poursuite des réformes et le suivi des recommandations issus des rapports ITIE.
- ✓ L'objectif stratégique 5 vise le renforcement des moyens d'interventions du Comité National ITIE, Sénégal pour mener à bien la mission qui lui est assignée.

IV. Présentation du Plan de communication du Comité national ITIE

- ✓ Le Responsable de la Communication (RC) a présenté le plan de communication du CN-ITIE. Après avoir rappelé les éléments de contexte (Débat public animé sur le secteur extractif, naissance de mouvements

citoyens réclamant plus de transparence dans le secteur, etc), le RC a précisé que le plan de communication est un document cadre comprenant une combinaison d'interventions coordonnées de communication, déclinées sous la forme d'un plan opérationnel, capables de susciter les changements nécessaires en matière d'accès à l'information sur l'ITIE et sur le secteur extractif.

- ✓ Il rappelle également que ledit plan propose une approche de communication holistique dénommée "Communication Orientée vers les Besoins" (COB) et prévoit un ciblage large, qui vise à toucher l'ensemble des acteurs et parties prenantes du secteur extractif, depuis le citoyen ordinaire jusqu'à l'autorité publique au plus haut niveau en passant par le Secrétariat technique, le groupe Multipartite et ses différents collèges, les partenaires techniques et financiers, etc.
- ✓ Au titre des actions de communication média et hors-média, il est prévu une conférence de presse, des émissions Radio et TV, des interviews, des sessions de formation. Le RC précise que l'une des innovations de ce plan de communication est « **La Semaine de l'ITIE dans les régions minières** ».

Echanges et discussions

Les membres du Groupe Multipartite ont désigné à l'unanimité, **Monsieur Abdoul Aziz DIOP** (Collège Société civile) comme Président de la Commission Communication du Comité national ITIE.

Au titre des discussions, les points suivants peuvent être retenus :

- ✓ Faire ressortir dans la communication, la diversité et la collégialité du Comité national ITIE
- ✓ Produire des supports de communication en langues locales
- ✓ La pertinence de la Semaine de l'ITIE a été notée
- ✓ Mettre à niveau les membres du CN-ITIE sur la Norme ITIE d'autant plus qu'elle permet d'encadrer la communication
- ✓ Participer à la vulgarisation des informations publiées sur le compte tweeter du Comité national ITIE
- ✓ Impliquer les Organisations de la société civile dans la mise en œuvre du plan de communication

**Informations
et
Divers**

Au titre des informations, il a été annoncé :

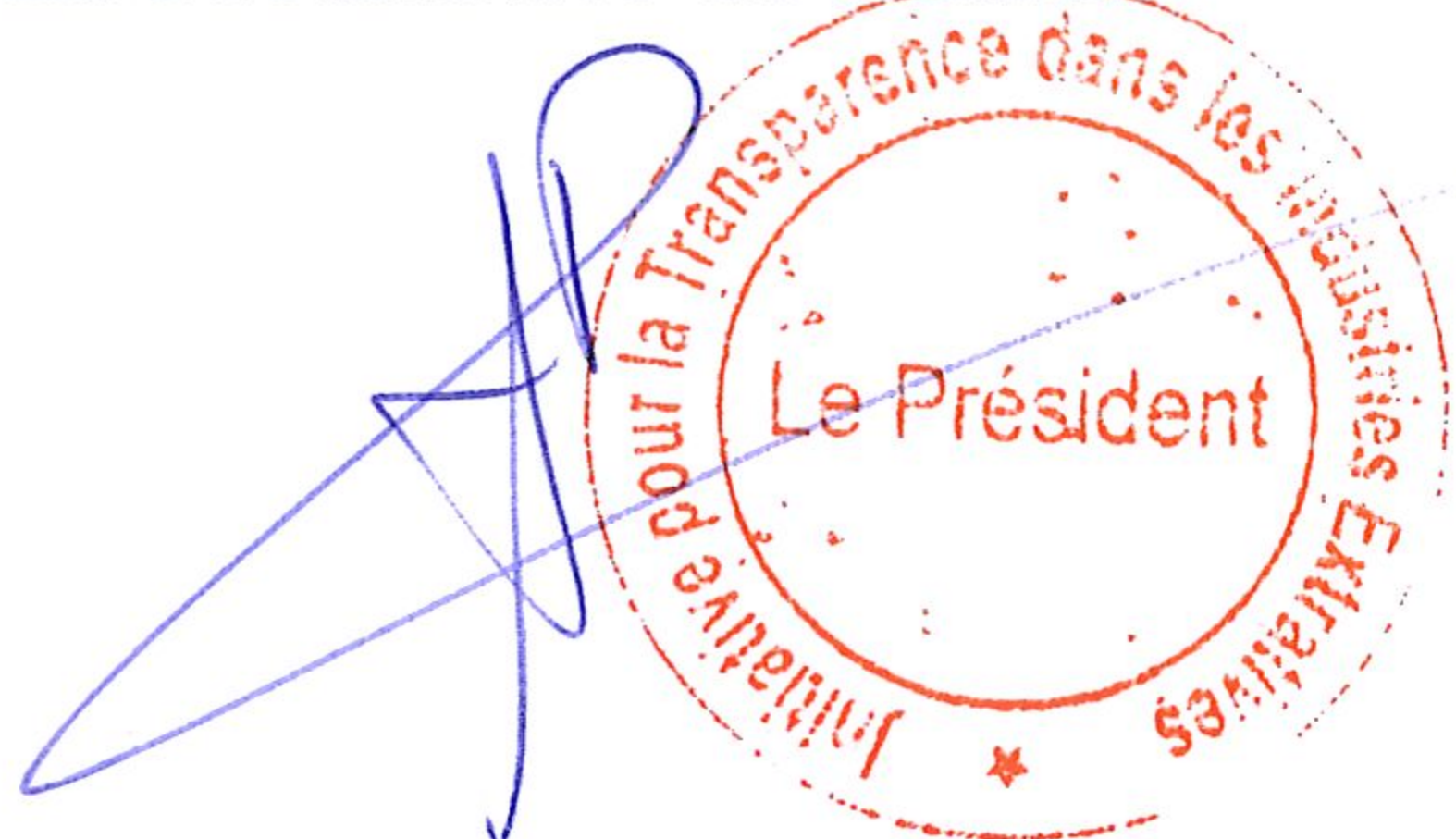
- ✓ La rencontre, prévue le **1^{er} Octobre 2019 à 16H00** dans les locaux du CN-ITIE, entre la Présidente du Comité national ITIE et les Organisations de la société civile notamment Afrika Jom, CONGAD, Enda Diapol, WIM Sénégal, ONG3D.
- ✓ **Papa Alioune Badara PAYE** (Secrétaire Permanent Adjoint) et **Amadou SAMB** (représentant de l'ONECCA) ont été désignés par les membres du GMP pour siéger (au nom de l'ITIE), et respectivement en tant que titulaire et suppléant, au sein de la Commission en charge de la révision du Code de l'Environnement. La décision sera notifiée à la Directrice de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC).
- ✓ Les compagnies pétrolières et gazières ont mis en place un cadre de concertation sur les questions relatives à la transparence dans le secteur extractif. **Fortesa SA** et **British Petroleum** ont été désignées pour représenter le cadre au sein du CN-ITIE.

Au titre des divers, les points suivants ont été abordés :

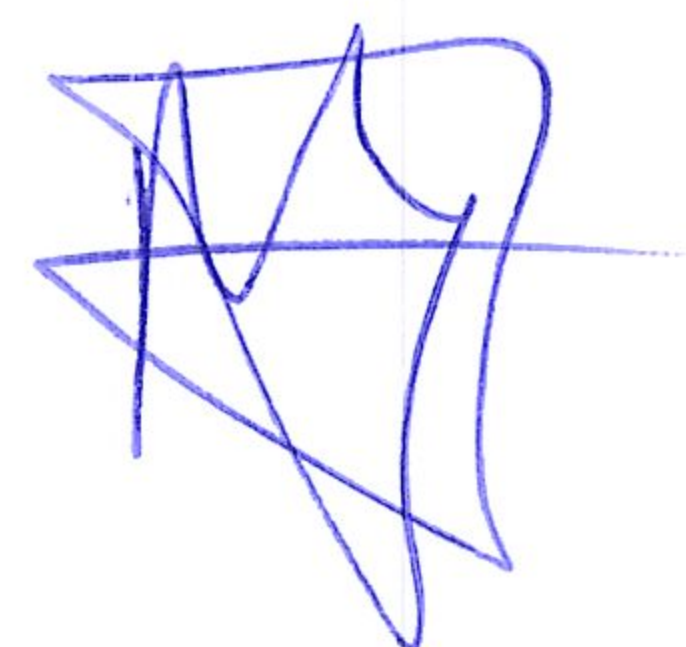
- ✓ L'ouverture du Cos-Petrogaz aux Organisations de la société civile : la Directrice des Hydrocarbures a invité les représentants des OSC à faire des suggestions sur les profils et les organisations à toucher.
- ✓ La désignation de **deux (02)** représentants par collège pour prendre part avec les agents du ST-ITIE à la formation en « Leadership, Management et Coaching » qui sera animé par le BOM à l'hôtel Fleur de Lys, du **21 au 25 octobre (Date à confirmer)**.
- ✓ L'élargissement de la commission renforcement des capacités : La Présidente de la CRC a invité ses collègues à rejoindre la CRC qui est en sous-effectif.
- ✓ La nécessité de recourir aux suppléants en cas d'empêchement majeure : pour permettre à tous les membres du CN-ITIE d'être au même niveau d'information.
- ✓ Recrutement d'un informaticien / Communicant au niveau du Secrétariat technique : La Présidente du CN-ITIE a informé les membres du CN-ITIE du projet de recruter deux juniors pour assister le Secrétaire Permanent Adjoint (par ailleurs gestionnaire de la Base de données) et le Responsable de la Communication dans leur travail.
- ✓ Actualisation du protocole de partenariat entre l'ITIE et la Direction de la Bonne Gouvernance (DBG) : Le suppléant de la DBG a rappelé qu'il faudrait actualiser le protocole a été signé pour trois (03) ans entre le CN-ITIE et la DGB. Car la DGB est passée sous le Ministère de la Justice.

La Présidente de séance

Le Secrétaire de séance



Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
Le Président



Pr A. Marie COLL SECK